

Liste des documents à fournir lors de l'inscription pour tout nouvel élève

- Avis d'affectation
- Photocopie de la pièce d'identité élève R/V
- Photocopie du livret de famille : pages parents et enfant(s) et du jugement de divorce
- Fiche infirmerie complétée (à télécharger sur le site du lycée)
- Photocopie des pages de vaccination du livret de santé
- Justificatif de domicile
- Autorisation du droit à l'image (à télécharger sur le site du lycée)
- Chèque d'un montant de vingt euros pour créditer le compte cantine (au dos du chèque NOM – PRÉNOM – NIVEAU de l'élève) si choix de demi-pension au ticket
- Fiche demi-pension complétée si choix de forfait 5 jours (document à télécharger sur le site du lycée)
- Attestations de stage (**uniquement pour les 1^{ères} et terminales de la section d'enseignement professionnel**)
- Formulaire d'adhésion facultative à la MDL avec chèque d'un montant de cinq euros (au dos du chèque NOM – PRÉNOM – NIVEAU de l'élève)

Liste des documents à fournir au mois de septembre

- RIB seulement pour les élèves boursiers
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photocopie recensement

Le dossier d'inscription complet est à déposer au Lycée Marc Bloch

accompagné de tous les documents demandés (cf. Liste des documents à fournir ci-dessus)

- Pour une entrée en 2^{nde} GATL et 1^{ère} AGOrA: le lundi 04 juillet 2022 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h45 en **salle Samuel Paty**
- Pour une entrée en Terminale AGOrA : le lundi 11 juillet 2022 de 8h30 à 12h et 13h à 16h45 dans le **hall Vie Scolaire**

Rappel

- Tout dossier incomplet ou non reçu invalidera l'inscription
- Aucune photocopie ne sera délivrée par le lycée
- Contacter le secrétariat de scolarité à l'adresse mail suivante : scolasuivi.lmb@ac-montpellier.fr pour toute demande.

Certifie avoir lu et pris connaissance des modalités d'inscription au lycée Marc Bloch*.

** cocher la case.*

Signature des responsables légaux

Lycée Marc BLOCH
Dossier d'inscription
Entrée en Section d'enseignement
professionnel



Métiers de la Gestion Administrative, du Transport et
de la Logistique - Assistant de Gestion des
Organisations et de leurs Activités

Rentrée 2022

*Cette fiche de renseignements est destinée à mettre à jour notre fichier informatique.
Ce fichier respecte la loi "informatique et liberté". Merci de compléter toutes les rubriques.
Seule l'inscription administrative confirme l'inscription définitive de votre enfant.*

Élève

Nom :
Prénoms :
Né(e) le : A : Département :
Pays : Nationalité : Portable :
Adresse :
..... Code postal : Commune :
Courriel :
N°, Nom et Adresse de l'assurance scolaire :
.....

PHOTO
A
INSERER

Scolarité

Scolarité 2021/2022

Classe :
Établissement fréquenté (si différent de M. Bloch) :
 Public Privé (hors contrat, test d'admissibilité)
Nom :
Ville :

Scolarité 2022/2023

Date d'entrée dans l'établissement :
Régime : DP au ticket Interne DP au forfait 5 jours
Transport scolaire : Oui Non
Redoublant : Oui Non

Inscription en classe de :

2nde GATL Métiers de la Gestion Administrative, du transport et de la logistique (ex GA)
1^{ère} AGOrA* (ex GA)
Terminale AGOrA* (ex GA)

* AGOrA = « Assistant de Gestion des Organisations et de leurs Activités »

Langues Vivantes

LV1 : LV2 :

Pour les langues autres que l'anglais, l'espagnol: justificatif d'inscription au CNED obligatoire à la rentrée.

Cadre réservé à l'administration

Responsables Légaux

RESPONSABLE LÉGAL 1 DE L'ÉLÈVE (RESPONSABLE FINANCIER : Celui qui paie les frais scolaires)

NOM : Prénom :

Père, Mère, Tuteur, ASE, Autre membre de la famille, Autre cas. (précisez)

Adresse :

Code Postal : Commune :

☎ domicile : ... /... /... /... /..., ☎ mobile : ... /... /... /... /..., ☎ travail : ... /... /... /... /...

A contacter en priorité : OUI, NON. Accepte les SMS : OUI, NON.

Adresse e-mail :@.....

Autorise à communiquer son adresse postale et courriel aux associations de parents d'élèves : OUI, NON.

Situation professionnelle : en activité, demandeur d'emploi, sans profession, retraité.

Profession : Code : (voir liste)

Situation familiale : marié(e), divorcé(e), pacsé(e), autre.

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° d'assuré social :

RESPONSABLE LÉGAL 2 DE L'ÉLÈVE

NOM : Prénom :

Père, Mère, Tuteur, ASE, Autre membre de la famille, Autre cas. (précisez)

Adresse :

Code Postal : Commune :

☎ domicile : ... /... /... /... /..., ☎ mobile : ... /... /... /... /..., ☎ travail : ... /... /... /... /...

A contacter en priorité : OUI, NON. Accepte les SMS : OUI, NON.

Adresse e-mail :@.....

Autorise à communiquer son adresse postale et courriel aux associations de parents d'élèves : OUI, NON.

Situation professionnelle : en activité, demandeur d'emploi, sans profession, retraité.

Profession : Code : (voir liste)

Situation familiale : marié(e), divorcé(e), pacsé(e), autre.

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° d'assuré social :

Autres personnes à contacter en cas d'urgence : (Précisez : grands-parents, voisins, beaux-parents, etc...)

NOM Prénom : Lien familial ☎ : ... /... /... /... /...

NOM Prénom : Lien familial ☎ : ... /... /... /... /...

Carte Jeune Région

Carte jeune région inscription obligatoire et gratuite en se connectant à l'adresse :

www.cartejeune.laregion.fr

Inscription effectuée OUI

MESSAGE AUX PARENTS D'ELEVES ENTRANT EN 2^{nde} GATL – 1^{ère} AGOrA – Tale AGOrA

Vous inscrivez votre enfant en classe de Seconde Gestion Administrative, du transport et de la logistique, en classe de Première ou de Terminale Assistant de Gestion des Organisations et de leurs Activités pour l'année 2022-2023. Il s'agit d'une année importante qui va nécessiter un travail personnel important en classe et à la maison.

L'assiduité scolaire et l'investissement seront indispensables à la réussite de son projet quel qu'il soit et de ses examens. Toutes les équipes de l'Etablissement sont engagées pour accompagner chaque élève.

En cas de questionnements, ou d'inquiétudes, n'hésitez pas à prendre contact avec les différentes équipes (Professeurs, Vie Scolaire, Santé, Direction...) par téléphone au 04.67.35.35.10 ou par mail ce.0342091n@ac-montpellier.fr ou via la fiche contact du site web du lycée.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2022.

La Direction



SERVICE GESTION

Attention : La carte jeune doit être présentée obligatoirement à la rentrée pour paramétrage.

L'élève doit systématiquement la conserver sur lui pour l'entrée au self et garage 2 roues.

a – Cantine

Le prix du repas est de 4.10 euros. La réservation, avant 10h35, est obligatoire et le compte doit être positif.

Paiement de préférence en ligne sur le site du Lycée.

Il est demandé un chèque de minimum 20 euros à l'inscription, pour déjeuner dès la rentrée.

Il existe un forfait 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) **au tarif de 213,89 euros pour le 1^{er} trimestre 2022.**

Inscription auprès du bureau A110 avec un formulaire dédié à cet effet, téléchargeable sur le site du lycée.

b - Internat

Petit déjeuner + déjeuner+ dîner	Du lundi au Vendredi	533.56 euros
----------------------------------	----------------------	--------------

Un document sera distribué à chaque interne à la rentrée si validation de la commission Internat qui se tiendra début juillet.

c - Cafétéria

Formule repas rapide	Sandwich ou salade composée + dessert + boisson	3.40euros
----------------------	---	-----------

Moyen de paiement

- En carte bancaire sur le site du lycée : <https://webparent.paiementdp.com/aliAuthentification.php?site=aes01545>, les identifiants et codes vous seront adressés par mail.
- Par chèque à l'ordre du Lycée Marc Bloch.
- En espèces au bureau A110.
- Par prélèvement automatique.

VIE SCOLAIRE

Toute inscription au Lycée Marc Bloch vaut l'acceptation du Règlement intérieur que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante (page d'accueil du site du lycée, onglet « présentation du lycée », rubrique « règlement intérieur et charte de laïcité ») :

<http://www.lyc-bloch-serignan.fr/marcbloch/page/REGLEMENT+INTERIEUR+ET+CHARTRE+DE+LAICITE>

La cotisation facultative de 5 € à la Maison des Lycéens du Lycée Marc Bloch permet aux élèves de faire vivre cette Association qui a pour but, en partenariat avec le Conseil de la Vie Lycéenne, de développer les relations sociales, d'aider les lycéens à mieux s'adapter dans l'établissement, de mettre en place des activités culturelles et surtout de répondre le plus possible aux besoins des élèves. Ce financement est redistribué indirectement aux élèves par l'organisation d'événements culturels tels que des soirées (bal du lycée), des sorties (voyage au ski), événements et animations (tournoi du foot, roses de la Saint Valentin, bonnets de Noël etc...)